

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 12 NOVEMBRE 2022 PROCÈS-VERBAL

Le samedi douze novembre deux-mille-vingt-deux, à seize heures, les membres de l'association « Rencontres Musicales de Noyers » se sont réunis en assemblée générale annuelle à Noyers-sur-Serein, à l'Ancien Collège rue des Vignerons, sur convocation du Conseil d'Administration adressée le dix-huit octobre 2022.

L'assemblée est présidée par Henri Nicolas en sa qualité de Président.

Le secrétariat est assuré par Isabelle Lestringant, secrétaire.

Après signature de la feuille d'émargement, il est constaté que (vingt-trois membres sont présents et vingt-neuf sont représentés). Le nombre de voix s'élève ainsi à (quarante-neuf) sur un total de (cent vingt-huit) adhérents au trente septembre 2022.

Henri Nicolas remercie celles et ceux qui se sont déplacés pour participer à cette réunion, ainsi que la Municipalité de Noyers-sur-Serein pour la mise à disposition de la salle.

L'ordre du jour indiqué sur la convocation était le suivant :

1. Approbation du rapport d'activité 2022.
2. Approbation du rapport financier 2022.
3. Présentation du programme du festival 2022.
4. Approbation du budget prévisionnel et du barème des cotisations 2022.
5. Election au conseil d'administration.
6. Questions diverses

I. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Le président, Henri Nicolas, rend compte de l'activité de l'association.

Le festival des Rencontres Musicales de Noyers est l'une des six manifestations réunies sous l'égide du « **Festival Musical des Grands Crus de Bourgogne-Franche-Comté** », et dont il est le premier en termes de budget et de nombre de concerts proposés au public.

L'édition 2022 des Rencontres musicales de Noyers a été particulièrement importante pour au moins deux raisons : d'une part, elle a marqué le retour au « régime de croisière » de l'activité festivalière après deux années perturbées (une "année blanche" en 2020, une année 2021 partiellement marquée par la nécessité de gérer les suites de la Covid avec contrôle des Pass-sanitaires pour les derniers concerts, mais aussi et surtout pour la première fois en 31 ans, les Rencontres ont bénéficié de l'accompagnement d'une grande radio de service public, « France Musique » laquelle nous a ainsi permis de bénéficier d'un surcroît de notoriété et de visibilité dans le paysage culturel de la Région, et au-delà. L'image d'un festival à la programmation exigeante faisant appel à des artistes de renommée incontestable a ainsi été officiellement affirmée.

A. LES CONCERTS

Les concerts proposés pour cette 31ème session ont permis de mettre en valeur la diversité des instruments (piano, violon, violoncelle, flûte, hautbois, et instruments de la Renaissance, guitare, guitare rythmique, contrebasse) mais aussi des formats, (solo, duo, trio, quintette, septuor, voix) comme des répertoires (depuis la musique de la Renaissance et du Baroque jusqu'à la période contemporaine, en passant par le jazz).

Sept concerts ont été proposés au public du 10 au 24 juillet :

1. **Concert d'ouverture le 10 juillet** avec la pianiste **Anne Queffélec**, notre présidente d'honneur, dans un programme Bach/Haëndel/Schubert ;
2. Duo violoncelle par **Gary Hoffman** et piano avec **Thuy-Anh Vuong** essentiellement consacré à la musique du XXème siècle le 11 ;

3. **Concert-lecture** « Misa Sert, reine de Paris » le 12, avec **Hélène Couvert** (piano), **Juliette Hurel** (flûte) et **Julie Depardieu** (récitante) visant à faire revivre l'effervescence et la créativité musicale de l'époque autour des partitions de Fauré, Stravinsky, Ravel, Debussy, Satie... ;
 4. **Madrigaux fin 16ème/début 17ème siècle** le 16 par l'ensemble vocal et instrumental « **La Main Harmonique** » (cinq chanteurs accompagnés d'une viole de gambe et d'un théorbe) ;
 5. **Concert de jazz** « De l'univers de Django Reinhardt aux standards de jazz américain » le 20 par le Trio Adrien Moignard ;
 6. **Concert dit « fil rouge »** commun à plusieurs festivals de Bourgogne, destiné à assurer la promotion d'un jeune artiste prometteur le 22 avec **Gabriel Pidoux**, hautboïste dédicataire des « Tropes pour hautbois seul » interprétés en présence de la compositrice Michèle Reverdy.
 7. **Concert de clôture avec le « Trio Owon »** le 24, qui a notamment assuré la création mondiale de l'œuvre intitulée « Trio pour Owon » de Michèle Reverdy.

À ces sept concerts se sont ajoutés six concerts gratuits :

- Le « **concert pour les familles** » à **participation libre**, à destination du jeune public, autour de l'œuvre de Prokofiev « Pierre et le Loup » grâce à des décors fabriqués par des membres du foyer d'handicapés de L'Isle-sur-Serein et intervention des élèves de l'école de Noyers (le 17 juillet) ;
- **5 concerts des jeunes musiciens des masterclasses** de piano (15 juillet), violoncelle (15 juillet), flûte (22 juillet), chant lyrique (23 juillet) et violon (26 juillet).

▪ **Le partenariat avec France-Musique**

Grace à l'intervention convaincante de Juliette Hurel notre directrice artistique, France-Musique a fait bénéficier de son label les Rencontres Musicales de Noyers pour essentiellement trois raisons. Outre le haut degré d'exigence artistique dont témoigne la programmation, l'attention de la radio de service public a été particulièrement retenue par les éléments suivants qui lui ont semblé innovants dans le contexte de la vie culturelle dont elle assure la promotion :

- L'organisation d'un **concert participatif** de choristes amateurs préparés par Delphine Collot et son chœur « Les voix de l'Armançon », en association avec un ensemble vocal et instrumental invité ; cette initiative permet à ceux qui le souhaitent de se familiariser avec la musique et le chant choral.

- L'invitation d'une **compositrice contemporaine en résidence**. Pour cette 31ème édition, les Rencontres Musicales de Noyers ont passé deux commandes à **Michèle Reverdy**, permettant ainsi la création mondiale de deux œuvres. L'une pour hautbois par le jeune prodige Gabriel Pidoux (« Tropes pour hautbois seul »), la seconde pour trio, interprétée par le Trio Owon en présence de la compositrice (« Trio pour Owon »).

- Enfin, la mise au point d'un « **concert pour les familles** » autour de la partition de Pierre et le Loup de Prokofiev, mettant à contribution les anciens du foyer d'handicapés de L'Isle sur Serein pour la fabrication des décors et les élèves de l'école de Noyers pour l'interprétation des rôles. Ce concert à destination du jeune public a pour vocation d'intéresser les enfants dès le plus jeune âge à la musique et aux disciplines artistiques.

▪ **La fréquentation globale de cette 31ème édition a atteint deux mille personnes** tous concerts confondus, chiffre sensiblement équivalent à 2021. Les sept concerts payants ont drainé 1420 personnes, soit une moyenne de 203 personnes/concert. Au sein de ces concerts payants, les places réellement acquittées ont représenté 999 personnes, soit une moyenne de 143 places payées/concert.

Rappelons qu'outre les concerts des élèves, **la gratuité** pour tous les concerts a été accordée aux enfants de moins de 15 ans accompagnés mais aussi, et ce depuis 2021, aux bénévoles et aux hébergeurs

Enfin comme chaque année, des invitations ont été adressées à nos financeurs institutionnels ainsi qu'aux autorités municipales, départementales et régionales.

▪ **La recette totale de billetterie (20 985 €) est légèrement inférieure à celle de 2021 (22 771 €)** compte tenu d'un nombre plus faible de concerts payants (7 au lieu de 8 en 2021), la grille tarifaire étant restée inchangée (prix des places à 22 €, tarif réduit à 17 €).

▪ **La fréquentation par concert**

Le concert inaugural avec Anne Queffelec a affiché le meilleur score de fréquentation, suivi par le concert de jazz. À l'inverse, le concert « jeune talent » a attiré moins de public, en dépit d'une prestation de

très grande qualité. L'explication est sans doute à rechercher dans la moindre notoriété des musiciens, ce qui est forcément le cas pour de jeunes artistes.

À noter la forte affluence pour le concert « Pierre et le Loup » à destination du jeune public.

Artiste ou formation	Date	Spectateurs 2022
A. Queffélec	10-juil	349
G. Hoffman/T-A. Vuong	11-juil	188
J. Depardieu/J. Hurel/H. Couvert	12-juil	185
"La Main Harmonique"	16-juil	151
Concert "Pierre et le Loup"	17-juil	215
Trio Moignard Jazz	20-juil	238
G. Pidoux/R. Menguy	22-juil	115
Trio "OWON"	24-juil	194

▪ **Tous les concerts se sont déroulés dans l'église de Noyers** qui peut accueillir jusqu'à 400 spectateurs.

▪ **Les après-concerts font partie intégrante des Rencontres :**

Cette tradition a été assurée grâce à la générosité du BIVB (Bureau interprofessionnel des Vins de Bourgogne) et des domaines Ferrari et Gruhier qui ont proposé une dégustation gratuite de leurs millésimes.

Afin de bien souligner l'importance du mariage entre « musique et vin », les vignerons partenaires montent sur scène à la fin des concerts pour offrir aux artistes l'un de leurs millésimes.

B. LES MASTERCLASSES

▪ Du 8 au 26 juillet 2022, **cinq masterclasses** ont été assurées : **violoncelle, piano flûte, chant lyrique et violon.**

Elles permettent la transmission des savoirs musicaux et des subtilités de l'interprétation par des professeurs de tout premier plan auprès de jeunes artistes, amateurs confirmés ou jeunes professionnels, désireux de parfaire leur pratique musicale. Le public peut assister librement aux cours.

▪ Chaque masterclass se conclut par un concert des élèves : **six concerts gratuits** ont pu ainsi être proposés au public, occasion de découvrir les talents de demain.

- Vendredi **15 juillet**, 11h : concert de la masterclass de **violoncelle** par les élèves de la classe de Gary Hoffman.

- Vendredi **15 juillet**, 14h et 20h30 : concerts de la masterclass de **piano** par les élèves de la classe d'Anne Queffélec.

- Vendredi **22 juillet**, 14h : concert de la masterclass de **flûte** par les élèves de la classe de Juliette Hurel.

- Samedi **23 juillet**, 20h30 : concert de la masterclass de **chant lyrique** par les élèves de la classe d'Angélique Boudeville.

- Mardi **26 juillet**, 14h : concert de la masterclass de **violon** par les élèves de la classe d'Olivier Charlier.

Cette année deux **concerts de rue** en journée ont été organisés au centre du village avec les élèves des classes de violon et de flûte.

Ce sont pour les nucléiens comme pour les visiteurs, des manifestations artistiques publiques de haute qualité qu'ils sont nombreux à apprécier.

▪ **Quarante-sept jeunes musiciens** se sont inscrits dans les cinq masterclasses.

Cet effectif est nettement supérieur à celui de 2021 (trente-huit). Leurs **principales caractéristiques** étaient les suivantes :

- Deux tiers étaient des jeunes femmes ;
- 68% des stagiaires étaient français, 24% européens (Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse), 6% d'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) et 2% d'Israël.
- L'âge moyen des stagiaires était de 29 ans
- La classe la plus cosmopolite fut celle de violoncelle avec 62% d'élèves étrangers.

Contrairement à l'année 2021 où **la crise sanitaire avait eu un impact négatif sur l'organisation de nos masterclasses**, l'année 2022 a permis d'accueillir de nouveaux élèves provenant de l'étranger.

De plus, la diffusion des flyers d'inscription auprès des institutions musicales a pu intervenir plus tôt qu'en 2021, notamment auprès des conservatoires.

Ainsi, les masterclasses ont-elles atteint leur pleine capacité pour la classe de piano (12 élèves), s'en rapprocher pour la classe de violon (11 élèves) et, dans une moindre mesure pour les classes de violoncelle, flûte et chant lyrique (8 élèves chacune), le taux de remplissage moyen s'établissant à 78% (à comparer à 63% en 2021 et 77% en 2019).

Masterclasse	Professeur	Accompagnateur Piano	Dates Juillet 2022	Age moyen	Nb d'élèves 2022	Taux Remplissage 2022	Nb d'élèves 2021
Violoncelle	G. Hoffman	J. Le Pape	08-15	25	08	66%	5
Piano	A. Queffélec		10-15	29	12	100%	7
Flûte	J.Hurel	S. Labandibar	16-22	23	08	66%	06
Chant	A. Boudeville	D. Lidall	16-23	34	08	66%	10
Violon	O. Charlier	T.A.Vuong	20-26	19	11	92%	10
					47	78%	38

Enfin, rappelons que la spécificité de ces "académies d'été" réside non seulement dans la qualité exceptionnelle des professeurs et dans le niveau particulièrement élevé des stagiaires mais aussi dans le rôle déterminant que joue l'accueil bénévole des neuf professeurs et accompagnateurs ainsi que des (trente-huit) élèves par des habitants de Noyers.

Professeurs et élèves prennent en commun leurs repas, lesquels ont été préparés et servis par trois prestataires, partenaires des Rencontres Musicales (Les Granges, Le Faubourg, la Maison Paillot).

C. LA LOGISTIQUE

▪ Le bénévolat est consubstantiel au Festival.

Le bon déroulement des concerts n'est possible que grâce à la contribution de tous les membres bénévoles de l'association qui, cette fois encore, ont donné beaucoup de leur temps et de leur énergie au service du succès du festival.

Les bénévoles ont ainsi apporté leur indispensable contribution à tous les aspects logistiques permettant la bonne tenue des concerts comme des masterclasses car rappelons-le l'association n'a aucun salarié :

- Installations : scène, pianos, chaises, ménage église
- Communication : distribution des flyers, affiches....
- Transports des artistes, professeurs et élèves depuis les gares de Tonnerre et Montbard.
- Accueil du public : tenue des caisses, contrôle des billets, distribution des programmes ...
- Accueil des stagiaires et accompagnement pendant toute la durée de leur séjour.
- Après-concerts : mise en place pour les dégustations, vente d'enregistrements, ...

Les dîners d'après-concerts au cours desquels sont accueillis les artistes, ont eu lieu aux Granges, à Noyers.

• La communication a été très active

Tout en assurant une **présence active sur les réseaux sociaux** (Facebook et Instagram) tout au long de l'année, l'association a mené une campagne très intense dans le mois précédent le festival et durant le festival lui-même avec 25 publications, dont 15 vidéos : dix d'entre elles étaient boostées sur les deux réseaux pour un budget publicitaire de 300 €, soit environ un dixième de nos investissements publicitaires.

La couverture globale de nos publications payantes, le nombre de personnes qui ont vu ces publications s'établit à **141 420 personnes**. Les vidéos en particulier ont été vues plus de **11 000 fois**. Ces publications ont généré **16 400 interactions** (commentaires, partages, etc.) dont **3 515 clics** sur les liens proposés qui renvoyaient soit au site RMN, soit directement (le plus souvent) à la billetterie Place Minute. Le coût au clic, critère déterminant pour l'évaluation de l'efficacité d'une campagne, s'établit donc à 8 centimes d'euro. Tarif imbattable pour amener un acheteur au guichet virtuel !

D'après les informations fournies par Place Minute, notre billetterie en ligne, près de la moitié des spectateurs (47%) emprunte désormais un cheminement électronique (Google + site + réseaux

sociaux) pour accéder à l'information et acheter des places. C'est donc un enjeu déterminant d'élargissement et de rajeunissement de notre audience. Et il nous faudra en tenir compte dans nos investissements (rénovation du site, travail sur le référencement sur les moteurs de recherche, allocations publicitaires).

Au-delà des chiffres de vente et de fréquentation, cette campagne importante et riche de contenus variés des Rencontres Musicales de Noyers sur les réseaux sociaux pendant la durée du festival, porte également des **fruits instantanés en termes de notoriété**. Notre page Facebook est désormais suivie par près de 1100 followers (1081). Notre page Instagram, plus récente, par 334 personnes (chiffres actualisés au 23 octobre 2022).

Les **supports traditionnels** ont continué d'être mis à contribution :

- communication dans les journaux locaux (entre autres supports L'Yonne Républicaine, Le Bien Public) qui nous assurent aussi une bonne couverture rédactionnelle.

- mailing à destination des spectateurs des éditions précédentes

- refonte et diffusion de flyers, kakémonos beaucoup plus nombreux variés et de plus grandes dimensions, affiches et brochures

- actualisation périodique du site des RMN

Enfin les partenariats avec France Musique et France 3 BFC contribuent à nous **donner une exposition très importante à la radio et à la télévision** : interviews de Juliette Hurel et Anne Queffélec à la radio à l'ouverture du festival. Et diffusion à trois reprises, dans le magazine estival culturel de France 3 Plein feu, programmé après le Soir 3, d'éléments vidéo sur les Rencontres que nous leur fournissons directement prémontés à partir de notre base documentaire désormais bien fournie.

▪ Les retombées du festival

Aux habitués touristes attirés par l'exceptionnelle qualité du patrimoine architectural du village et de la vallée du Serein, s'est ajouté le flot de visiteurs généré par trois semaines d'intense activité musicale entraînant sans conteste des **retombées positives sur l'économie locale** en particulier pour les commerces de bouche, les activités de restauration, d'hôtellerie et de location touristique.

Les Rencontres Musicales de Noyers ont également la **vertu de fédérer les énergies de tout un village** complètement impliqué dans l'accueil et l'hébergement des artistes, professeurs et élèves.

Notre festival contribue ainsi à étendre la notoriété de Noyers et de la vallée du Serein, et à rayonner dans l'Yonne et sur toute la Bourgogne.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

II. RAPPORT FINANCIER 2022

La trésorière, Sabine Vanlerberghe, rend compte de la gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2022 (1^{er} octobre 2021-30 septembre 2022).

Les comptes de Bilan et de Résultat ont été établis par le Cabinet ETC à Epineuil à partir des données et de leurs justificatifs transmis par la trésorière :

« Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 17/01/2012, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association Rencontres Musicales de Noyers pour l'exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 54 994,33€ - Produits d'exploitation : 105 007,38€ - Résultat net comptable : 1 235,12€

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation. »

I. BILAN = 54 994,33 €

▪ **L'Actif immobilisé** affiche une somme nulle car l'association ne dispose d'aucun actif immobilisé (locaux, équipements.). Le seul équipement, l'abat-son, est totalement amorti.

- **L'Actif circulant avec 54 994 €** comprend :
 - **14 667,00 €** de recettes à recevoir (créances) : la recette de billetterie des offices de tourisme du Grand Vézelay pour 4 941 €, les soldes de subvention du Département de l'Yonne pour 4 104 € et de la SPEDIDAM pour 4 750 €, un remboursement d'avance de frais pour 600 €, des cotisations impayées pour 272 €.
 - **40 327,33 €** de trésorerie : 30 379,40 € sur le Livret A et 9 947,93 € sur le compte courant.
- **Passif : les Fonds propres** totalisent **52 885,43 €** soit 48% d'un budget de fonctionnement moyen.
- **Passif : les Dettes** s'élèvent à **2 108,90 €** de factures 2022 non reçues au 30 septembre (commission billetterie, cotisation FMGCB, honoraires comptable,).

RENCONTRES MUSICALES DE NOYERS		AG 12 NOVEMBRE 2022		
	COMPTES 2021	BUDGET 2022	COMPTES 2022	BUDGET 2023
Total du Bilan	58 590,00 €		54 994,33 €	
Charges d'exploitation	119 173,40 €	114 902,00 €	110 674,15 €	108 856,00 €
Produits d'exploitation	96 649,11 €	114 607,00 €	105 007,38 €	104 646,00 €
Montant total des produits	116 602,28 €	114 902,00 €	111 909,27 €	108 856,00 €
Résultat	-2 571,12 €	0,00 €	1 235,12 €	0,00 €

II. COMPTES 2022 : PRODUITS = 111 909,27 €

PRODUITS details	Comptes 2021	Previsionnel 2022	Comptes 2022
Region / FMGCB	4 066 €	6 000 €	6 200 €
Departement Yonne	10 630 €	10 347 €	10 260 €
Communes	4 500 €	4 500 €	4 000 €
Ensemble Coll Territoriales	19 196 €	20 847 €	20 460 €
SPEDIDAM	- €	15 649 €	6 500 €
DRAC	- €	- €	3 000 €
FEADER	7 259 €	2 341 €	2 341 €
FDVA	4 000 €	1 000 €	2 000 €
CDC /	2 500 €	- €	
Ensemble Institutionnels	13 759 €	18 990 €	13 841 €
TOTAL Subventions fonctionnement	32 955 €	39 837 €	34 301 €
CNM / CRCA	19 145 €	- €	5 201 €
SACEM	- €	- €	1 500 €
Subventions exceptionnelles	19 145 €	- €	6 701 €
Total SUBVENTIONS	52 100 €	39 837 €	41 002 €
Cotisations, Dons	4 559 €	5 770 €	4 468 €
Mecenats privés	8 970 €	3 500 €	5 200 €
Recettes stages	28 288 €	42 500 €	38 885 €
Recettes concerts	21 877 €	23 000 €	20 985 €
Autres	808 €	295 €	1 369 €
Total RECETTES	64 502 €	75 065 €	70 907 €
TOTAL PRODUITS	116 602 €	114 902 €	111 909,27 €

- **Cotisations, dons et mécénat privé : 9 668 € : 9% des ressources.**
En 2022, l'association compte 144 adhérents dont 47 stagiaires ; près d'un quart des membres a fait un don en sus de sa cotisation, allant de 10 € à 400 €. Les dons de plus de 1 000 € sont comptabilisés dans le mécénat privé ; ils proviennent exclusivement de personnes privées.
- **Recettes : 60 327,27€ (50 165 € en 2021): 55 % des produits .**
Le total des recettes a progressé de 9 705 € grâce aux inscriptions en masterclasses : leur montant a été relevé en 2022 par rapport à 2021 (+100 €) et les élèves ont été plus nombreux cette année (47 élèves contre 38 en

2021), notamment avec le retour des jeunes musiciens étrangers que la COVID avait dissuadés en 2021. Inscriptions et frais (enseignement et séjour) s'équilibrent largement (107%), soit un gain de 2 423,96 €. Pour les concerts, la recette totale de billetterie (20 985 €) n'est inférieure à celle de 2021 (21 877 €) que de 890 € alors qu'il n'y a eu que 7 concerts (au lieu de 9 en 2021). La grille tarifaire est restée inchangée (prix des places à 22 €, tarif réduit à 17 €, abonnement à 135 €, soit 15 € la place). La billetterie ne couvre qu'un peu plus du tiers des dépenses (36%).

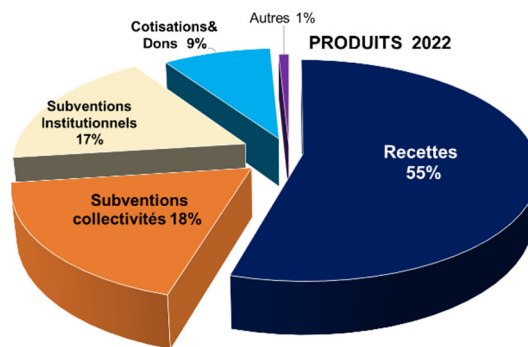
▪ **Subventions : 39 810 € (52 100 € en 2021) : 36 % du budget.**

La moitié des subventions de fonctionnement sont octroyées par les collectivités territoriales : la région Bourgogne dans le cadre du Festival Musical des Grands Crus, le département de l'Yonne, la commune de Noyers et la Communauté de Communes du Serein.

L'autre part provient des institutionnels tels que la Spedidam, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Feader (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA).

L'aide de la Spedidam a été réduite de moitié par rapport au prévisionnel ; ce manque à gagner a été largement compensé par le concours de la DRAC et les subventions exceptionnelles (+ 1 165 €).

Les subventions exceptionnelles de 6 701 € proviennent du solde de la subvention exceptionnelle du Centre national de la Musique reçu en mars 2022 et supérieur de 5 201 € à la somme provisionnée dans les comptes 2021 et de la Sacem pour 1 500 € reçue pour l'organisation du concert de création de l'œuvre de Michèle Reverdy le 24 juillet.



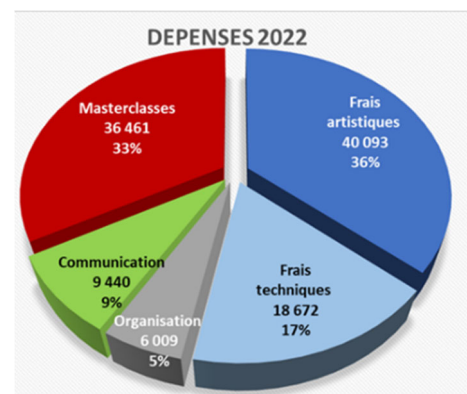
III. COMPTES 2022 : CHARGES : 110 674,15 €

▪ **Coûts artistiques : 40 093 € (36%)**

Ces dépenses 2022 ont dépassé de près les montants budgétés. Ils regroupent les cachets des artistes avec leurs charges sociales, les achats de spectacles, les frais de séjour des artistes et la cotisation Sacem.

▪ **Frais techniques 18 672 € (17%)**

L'essentiel de ces frais est constitué par les frais de location de matériel notamment les pianos, la scène et l'éclairage. Ainsi les dépenses liées à l'organisation des concerts représentent 53% des dépenses 2022 (à comparer à deux tiers en 2021)



▪ **Organisation : 6 009 € (5%)**

Ils comportent notamment la billetterie avec l'impression des billets et les commissions de vente, les frais d'administration avec les fournitures de bureau, les honoraires comptables, les assurances, les affranchissements, et les coûts d'organisation proprement dits.

▪ **Communication : 9 440 € (9 %)**

La communication se décompose en trois postes pesant un tiers du budget « communication » chacun : les frais d'impression, la publicité dans la presse et les interventions de prestataires notamment de graphisme.

▪ **Masterclasses: 36 461 € (33%)**

Salaires et charges des professeurs représentent plus de la moitié de ce montant ; l'autre poste sont les frais de séjour qui correspondent aux repas (1418 repas servis au total par trois restaurateurs du village, Les Granges, la Maison Paillot et le Faubourg).

Au total, l'exercice a dégagé un excédent de 1 235€, après un déficit de 2 571 € en 2021 et un excédent de 7 000 € en 2020 soit un excédent cumulé de 5 664 €.

Le rapport financier 2022 est approuvé à l'unanimité des quarante-neuf membres présents et représentés qui donnent quitus de leur gestion aux administrateurs.

III. PROGRAMME DE L'ÉDITION 2023

Henri Nicolas présente le programme de l'édition 2023 préparé avec Haude Hodanger, vice-présidente et Juliette Hurel, directrice artistique des Rencontres.

Comme lors des éditions précédentes, il a été recherché un équilibre entre différents formats (solo, duos, trios, septuor), instruments (piano, violoncelle, violon, hautbois, chœur) et répertoires (Renaissance, Baroque, 18ème, 19ème, 20ème contemporain et jazz)

▪ **Caractéristiques de la saison 2023 :**

Le festival 2023 aura le même profil que celui de 2022 : **sept concerts payants** sur deux semaines du **12 au 25 juillet**

Le 12, Gary Hoffman nous fera l'honneur d'ouvrir le festival dans un programme Beethoven (sonates pour piano et violoncelle), accompagné du pianiste David Selig.

Le 13, Olivier Charlier, dans une optique de transmission, sera accompagné de ses élèves du CNSM de Paris, pour nous proposer une interprétation renouvelée de la partition célebrissime de Vivaldi « Les Quatre Saisons ».

Le 15, Anne Queffélec et le quatuor Voce se produiront en quintette dans un programme mettant Schumann à l'honneur. Une pièce contemporaine de Pascal Dusapin sera également interprétée en présence du compositeur.

Le 16, une formation en trio se produira avec **Hélène Couvert** (piano), **Juliette Hurel** (flûte) et **Emmanuelle Bertrand** (violoncelle) et proposera une création mondiale d'une œuvre commandée à Pascal Dusapin par les Rencontres Musicales.

Le 18, chant choral de la **Maitrise de Dijon** et concert participatif (programme à déterminer) avec l'aide de **Delphine Collot** et Les Voix de l'Armançon.

Le 20, concert jazz avec le **Sirba Quintet** autour de la musique Kletzmer qui fait revivre la tradition musicale yiddish, slave des anciennes communautés juives d'Europe centrale.

Le 22, concert de clôture autour d'un jeune **artiste « fil rouge »** commun aux six festivals des Grands Crus.

Enfin, les Rencontres musicales accueilleront de nouveau un **compositeur en résidence** en la personne de **Pascal Dusapin** dont le catalogue comprend plusieurs dizaines d'œuvres de musique vocale, de chambre, d'opéra ou pour grand orchestre.

En préambule aux sept concerts payants, **un concert à destination du jeune public** sera proposé le dimanche 9 juillet à 16h. Ce concert, préparé en lien avec le foyer d'handicapés de L'Isle sur Serein d'une part et les élèves des écoles de L'Isle sur Serein et de Noyers d'autre part, sera à participation libre.

▪ **Calendrier prévisionnel des concerts :**

1.	Mercredi 12	Gary Hoffman (violoncelle) et David Cellig (piano)
2.	Jeudi 13	Olivier Charlier avec ses élèves du CNSM de Paris
3.	Samedi 15	Anne Queffélec (piano) et le Quatuor Voce
4.	Dimanche 16	Hélène Couvert (piano), Juliette Hurel (flûte), Emmanuelle Bertrand (violoncelle)
5.	Mardi 18	Chant choral avec la Maitrise de Dijon
6.	Jeudi 20	Jazz avec le Sirba Quintet
7.	Samedi 22	Concert « fil rouge »

▪ Académie d'été

Comme en 2022, cinq masterclasses seront ouvertes du 08 au 22 juillet 2023 : violon avec Olivier Charlier, violoncelle avec Gary Hoffman, chant lyrique avec Mélanie Jackson, piano avec Anne Queffelec. Comme les années précédentes, les jeunes musiciens se produiront à l'issue du stage.

Calendrier prévisionnel des concerts des élèves :

Jeudi 14 : élèves de violon Samedi 16 : élèves de violoncelle Vendredi 22 : élèves de piano
Dimanche 17 : élèves de chant

▪ Concert jeune public :

Haude Hodanger, vice-présidente, présente le projet pédagogique du concert jeune public dont l'objectif est d'associer davantage les jeunes et les nuciens au festival en leur présentant des instruments et en leur faisant découvrir une pièce musicale.

Dans le cadre d'une collaboration avec les écoles de L'Isle sur Serein et de Noyers, il s'agirait de solliciter le concours de deux pianistes afin de faire découvrir aux enfants des écoles des extraits de partitions de Maurice Ravel composées à partir des contes de Ma Mère L'Oye.

Les décorations seraient faites par des handicapés des établissements de L'Isle sur Serein.

Le spectacle serait avec libre participation afin de dédommager les pianistes.

Haude Hodanger, accompagnée de Marie Gallet, préparera ce spectacle à compter de janvier 2023, lequel aura lieu le dimanche 09 juillet à l'Eglise de Noyers.

IV. BUDGET PREVISIONNEL ET BAREME DES COTISATIONS 2023

Henri Nicolas et la trésorière, Sabine Vanlerberghe, présentent les principales caractéristiques du budget prévisionnel pour la saison 2023.

Le budget 2023 s'élève à 108 856 €. Il est inférieur de 5% (- 6 046 €) à celui qui avait été prévu pour 2022 pour anticiper des difficultés de financement.

▪ Produits prévisionnels 2023 :

Les subventions d'exploitation risquent de reculer de 9% à 31 233 € (34 301 € en 2022). L'aide des Fonds européens (FEADER) étalée sur trois ans est arrivée à son terme en 2022, celle de la Spedidam a été de nouveau revue à la baisse et, selon son nouveau barème, les RMN ne devraient pouvoir recevoir que 4 500 €. Pour équilibrer, au titre d'aide exceptionnelle, le concours de la Sacem pour la production d'un concert lié à une création contemporaine sera de nouveau sollicité à hauteur de 1 500 € ainsi qu'une participation pour la 1^{ière} fois du Crédit Agricole à hauteur de 2 500 €

Enfin, nous comptons sur une progression des dons et cotisations jusqu'à 12 528 € soit +30%.

Barème des cotisations :

Au nom du conseil d'administration, Henri Nicolas propose de maintenir inchangés à vingt et trente-trois euros les montants des cotisations, respectivement individuelle et couple, pour la saison 2023 (1er octobre 2022 -30 septembre 2023). Il rappelle que ce barème a été modifié l'année dernière.

Les recettes de stage resteraient identiques à celles de 2022 (38 885 €) et **la billetterie** passerait à 22 000 €, soit +1 015 €. Les **recettes « propres »** seraient ainsi en légère progression pour représenter 56% des produits attendus (60 885 €).

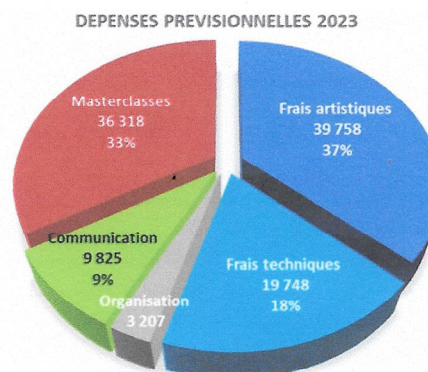
PRODUITS Details	Comptes 2022	Part	Budget 2023	B23 / R22	B23 / R22
Recettes concerts	20 984,97 €	19%	22 000,00 €	1 015 €	5%
Recettes stages	38 885,00 €	35%	38 885,00 €	- €	0%
Subventions	34 301,09 €	31%	31 233,00 €	- 3 068 €	-9%
Cotisations, Dons et Mecenats	9 668,00 €	9%	12 528,00 €	2 860 €	30%
Produits divers	1 168 €	1%	0 €		
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	105 007,38 €	94%	104 646,00 €	- 361 €	0%
Produits financiers	201 €	0%	210 €	9 €	5%
Produits exceptionnels	6 701 €	6%	4 000 €	- 2 701 €	-40%
TOTAL PRODUITS	111 909,27 €	100%	108 856,00 €	- 3 053 €	-3%

▪ **Dépenses prévisionnelles 2023 :**

Les évolutions sont minimales, les économies porteraient principalement sur les frais d'organisation

Les frais seraient les suivants, par ordre décroissant :

- frais artistiques : 39 758 € (40 093 € en 2022)
- frais séjour masterclasses : 36 318 € (36 461 € en 2022)
- frais techniques : 19 748 € (18 672 € en 2022)
- communication : 9 825 € (9 440 € en 2022)
- coûts d'organisation : 3 207 € (6 009 € en 2022)



Le budget prévisionnel 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés qui approuvent le barème des cotisations 2023.

V. ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 11 des statuts dispose que « l'association est administrée par un conseil de douze membres, jouissant de leurs droits civils, élus pour trois années par l'assemblée générale. Les membres sortants sont rééligibles. (...) Le conseil est renouvelé chaque année par tiers ».

Les administrateurs dont les mandats ont pris fin sont les suivants : Luc Evrard, Rita Florin, Henri Nicolas et Sabine Vanlerberghe. Un sortant ne s'est pas représenté (Rita Florin). Les trois autres sortants ont été candidats. Aucun adhérent ne demandant le vote à bulletin secret, l'assemblée générale décide donc de procéder à un vote à main levée.

Les trois candidats ont été réélus à l'unanimité des membres présents et représentés.

A l'issue du vote, la composition du Conseil d'Administration est donc la suivante :

Fin du mandat en 2025 :
Henri NICOLAS
Sabine VANLERBERGHE
Luc EVRARD

Fin du mandat en 2023 :
Zuzana BOJNANSKI
Marie GALLET
Claude FROMAGEOT
Haude HODANGER

Fin du mandat en 2024 :
Emmanuel FRITSCH
Anne GUIMARD
Isabelle LESTRINGANT

Les administrateurs présents reconduisent le Bureau dans sa composition antérieure : Henri NICOLAS, Président ; Haude Hodanger, Vice-présidente ; Sabine Vanlerberghe, Trésorière et Isabelle Lestringant, Secrétaire.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par deux administrateurs.

Le Président,

Henri NICOLAS

La Trésorière,

Sabine Vanlerberghe